

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 2 juin 2025  
à 19 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture de la séance

- Présentation des signataires du livre d'or

**10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement

Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure

**9823, boulevard Saint-laurent - Lot 1 996 459 du cadastre du Québec** - autoriser un mode d'implantation contigu au lieu de jumelé et une marge latérale à la ligne 0 (zéro) au lieu de 1,5 mètre, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement (40.09).

**10.04** Correspondance et dépôt de documents

**10.05** Période de questions du public

**10.06** Période de questions des membres du conseil

**10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 juin 2025.

**10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 mai 2025.

**20 – Affaires contractuelles**

**20.01** Accorder une subvention sous forme de gratuité d'une valeur de 2000 \$ à Société de développement commercial Quartier Fleury Ouest, afin de permettre l'occupation permanente du domaine public par l'installation de mobilier urbain distinctif.

**20.02** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 1 518 008 \$ à différents organismes, pour le projet, la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la Convention d'aide financière provenant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Alliances pour la solidarité et la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales (MESS-Ville 2024-2029) / Approuver les projets de convention à cet effet.

**20.03** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 55 090 \$ à différents organismes afin de soutenir l'accueil d'enfants ayant une limitation fonctionnelle dans les camps de jour pour l'été 2025 / Approuver les projets de convention à cet effet.

- 20.04** Accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Vélo Québec Association dans le cadre du programme « Toutes à vélo » / Approuver le projet de convention à cet effet / Imputation à la réserve de développement.
- 20.05** Accorder un soutien financier non récurrent de 35 000 \$ à Îlot 84 pour la conception et la réalisation de l'espace éphémère Esplanade - Louvain sur le site municipal du 50-150, rue de Louvain Ouest, couvrant la période du 11 mars au 31 décembre 2025 / Approuver le projet de convention à cet effet / Imputation à la réserve développement.
- 20.06** Approuver la prolongation du bail par lequel la Ville loue du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), pour une période additionnelle de neuf (9) mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025, une partie du sous-sol et une partie du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment situé au 10125, rue Parthenais, d'une superficie d'environ 1570 mètres carrés, aux fins de centre communautaire, pour un loyer total de 150 453 \$ / Autoriser une dépense de 20 796,75 \$ pour les frais de maintenance, ainsi qu'une dépense de 412,08 \$ pour les coûts de consommation du chauffe-eau électrique, et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 31 mars 2026.

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2025.
- 30.02** Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de préservation des plans d'eau payables / Autoriser le directeur de la performance, du greffe et des services administratifs à signer ladite demande et les documents afférents.
- 30.03** Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme de subvention Ça bouge sur l'eau / Autoriser le directeur de la performance, du greffe et des services administratifs à signer ladite demande et les documents afférents.
- 30.04** Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au « Programme circonflexe - prêt-pour-bouger » dans le cadre du programme provincial de soutien à la création de centrales d'équipements pour la pratique d'activités physiques / Autoriser le directeur de la performance, du greffe et des services administratifs à signer ladite demande et les documents afférents.
- 30.05** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 4200 \$ à différents organismes, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.06** Accorder un soutien financier non récurrent de 1200 \$ à l'Association récréative et culturelle Nicolas-Viel afin de la soutenir dans la poursuite de ses activités.

### **40 – Réglementation**

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Achues-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et du stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3<sup>o</sup>), une ordonnance afin d'interdire le virage à gauche sur le boulevard Henri-Bourassa et sur diverses rues transversales, entre l'avenue Marcelin-Wilson et la rue Lajeunesse (phase 2024).

- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment projeté sur la rue Romuald-Trudeau, érigé sur le lot 6 487 483 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir une (1) unité de stationnement exigible dans le cadre du projet de construction du bâtiment - Demande de permis 3003534510.
- 40.04** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment situé aux 12194 et 12196, rue Lachapelle, érigé sur le lot 2 375 692 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir huit (8) unités de stationnement exigibles dans le cadre du projet de construction du bâtiment - Demande de permis 3003542536.
- 40.05** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 9823, boulevard Saint-Laurent, érigé sur le lot 1 996 459 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir cinq (5) unités de stationnement exigibles dans le cadre du projet de construction du bâtiment - Demande de permis 3003474764.
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser une occupation à des fins d'activités religieuses comportant des lieux de résidence pour le bâtiment situé au 12495, rue de Serres - Lot 4 670 479 du cadastre du Québec - Zone 1082.
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de 6 logements et de 3 étages sur le terrain vacant situé au sud du 10207, rue Romuald-Trudeau - Lot 6 487 483 du cadastre du Québec - Zone 1194.
- 40.08** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser l'aménagement du sous-sol du bâtiment situé au 545, rue Legendre Ouest à d'autres fins qu'une aire de stationnement - Lot 1 488 813 du cadastre du Québec - Zone 1309.
- 40.09** Accorder une dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 9823, boulevard Saint-laurent, un mode d'implantation contigu au lieu de jumelé et une marge latérale à la ligne 0 (zéro) au lieu de 1,5 mètre - Lot 1 996 459 du cadastre du Québec - Demande de permis 30003535667.
- 40.10** Avis de motion et adoption d'un premier projet de règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), afin de régir les établissements d'hébergement touristique.
- 40.11** Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement intitulé Règlement abrogeant le Règlement relatif aux bibliothèques de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (RCA14 09002) (réf. : 1253060017).
- 40.12** Adopter le Code de vie des bibliothèques du réseau des bibliothèques de Montréal / Retirer l'avis de motion donné le 13 novembre 2023 par la mairesse Émilie Thuillier en vue de l'adoption d'un Règlement relatif aux bibliothèques de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (CA23 09 0328).

## **51 – Nomination / Désignation**

- 51.01** Modifier la résolution CA25 09 0141 afin de remplacer la période du 5 au 20 juillet 2025 par les périodes du 5 au 9 juillet et du 15 au 29 juillet 2025.

## **60 – Information**

- 60.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 2 avril 2025.
- 60.02** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité d'étude des demandes d'autorisation de démolition d'immeubles tenue le 2 avril 2025.

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance